

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Rencontre du 17 mai 2017, tenue au salon du personnel à 19h.

4.2 Plan des effectifs 2017-2018 – 96-20

Les membres sont surpris et questionnent le fait que le budget alloué aux services aux élèves par la Commission Scolaire est réduit par rapport à l'année 2016-2017. On constate que le plan des effectifs prévoit une stabilité dans l'offre de service en orthopédagogie et en T.E.S., une baisse de services significative en psychoéducation, psychologie et une hausse non significative dans l'aide aux devoirs par rapport à l'année scolaire en cours.

Services	2016-2017 Services reçus	2017-2018 Services prévus	2017-2018 Demandes école
Orthopédagogie	1,40%	1,40%	1,60%
Psychoéducation	0,30%	0,20%	0,40%
Psychologie	0,20%	0,10%	0,20%
T.E.S.	54 hrs/sem de base + ajout en début d'année SRÉ	54 hrs/sem de base + ajout en début d'année SRÉ	0,40%
Aide aux devoirs	13 095\$	14 117\$	

- Le taux d'élèves issus de l'immigration dépassé 50% en 2016-2017. Les familles sont davantage allophones en 2017-2018.
- Plusieurs élèves font aussi face à des problématiques médicales et psychosociales particulières qui nécessitent un soutien de la part de l'école.
- Nous constatons maintenant que 20% de nos élèves sont à risque d'échec, proportion qui préoccupe grandement les membres du comité d'établissement.

Les membres sont unanimes à affirmer que les ressources prévues pour l'année 2017-2018 sont nettement insuffisantes, ne permettront pas de fournir à tous les élèves les services essentiels à leur réussite scolaire.

Conséquemment, afin de remplir nos responsabilités face à notre mission éducative, nous demandons une majoration du budget alloué pour les services aux élèves pour l'année 2017-2018.